pectifs, concourir par des concessions mutuelles à une tâche commune (1). >

Et le grand Pape Léon XIII, dans son admirable encyclique $Libertas\ præstantissimum\ :$

« Ces deux pouvoirs, dit-il, quoique différents dans leur mission et leur dignité, doivent néanmoins s'entendre dans la concorde de leur action et l'échange de leurs bons offices. »

Nous avons là la raison et l'origine des Concordats.

Il y en avait un autrefois entre la France et le Saint-Siège, et nous étions, avant la Conquête, sous ce régime concordataire. Mais ce régime cessa, naturellement, en même temps que la domination française. Qu'allait devenir notre Église, avec les nouveaux maîtres du pays, avec un gouvernement protestant, qui était loin d'être tendre, à cette époque, à l'égard des catholiques? L'avenir paraissait sombre pour l'Église du Canada, Il n'effraya nullement le vénérable évêque de Québec, Mgr de Pontbriand :

« Fignore absolument, écrivait-il à ses sœurs, les Visitandines de Rennes, si les Anglais consentiront à me laisser dans cette colonie; mais s'ils veulent me laisser au milieu du troupeau, je resterai. »

Il mourut read de temps avant la capitulation de Montréal, mais fut remplas immédiatement à la tête de notre Église par un autre lui-même, un autre Breton, qui la gouverna d'abord pendant six ans comme vicaire capitulaire, puis ensuite comme évêque: Jean-Olivier Briand.

Ce Breton, élevé comme son prédécesseur sur les bords de la Manche, dans un pays qui n'est séparé de la Grande-Bretagne que par un simple canal — English Channel, — ce Breton si Français, si attaché à sa patrie, n'éprouvait aucune répugnance pour les Anglais, qu'il avait eu maintes occasions de rencontrer, de conaitre et d'apprécier. On sait qu'il y a toujours eu un commerce très actif entre l'Angleterre et Saint-Malo. Avec les différents gouverneurs qui se succédèrent durant son administration, Briand sut entretenir d'excellents rapports. Même avec Haldimand (1778-

⁽¹⁾ Gustave Fagniez, Le Père Joseph et Richelieu, t. II, p. 4.